

1) Informations générales

- Formation

Bilan réorientation précoce : La réorientation précoce a lieu du 19 au 26 septembre. 58 formations ouvertes. 259 demandes ; 138 réponses favorables et 67 défavorables (reste en cours ou non avenue).

Intervention Unef pour demander des explications sur les types de réponses défavorables.

Réponse : On va regarder, cela sera transmis.

- Vie Universitaire :

Reporté à la prochaine séance (arrêt maladie de la VP concernée)

2) Année universitaire 2022-2023

2.1) Règlement des études spécifiques 2ème vague

Présentation : Règlement du CLIL, plus fonctionnement de service que règlement à proprement parler.

Après échanges, il est convenu de considérer qu'il faut l'appeler règlement interne au CLIL (pour les UE transversale de langues vivantes).

Vote : 2 contre (UNEF) ; 5 NPPV (nous) ; 17 pour

Présentation : Règlement des études d'orthophonie. Repoussé après notre alerte, de nombreuses coquilles ont été corrigées. Le cadrage réglementaire est spécifique, notamment en raison d'une harmonisation au niveau des centres de formation en orthophonie.

Suite à l'alerte des collègues, nous avons déposé de nombreux amendements. La plupart ont été intégré (ou les demandes de précisions ont été adoptées) en séance. 2 de nos amendements ont été soumis au vote : le 1er demandant à ce que l'orthographe et la syntaxe puisse être un critère d'évaluation (et non un critère obligatoire) et le second pour élargir les possibilités de redoublement de la 1ère année

Vote de l'amendement sur l'orthographe et la syntaxe : 14 abstentions (dont Servir et la VP formation), 3 NPPV, 7 Pour (nous et UNEF)

Vote de l'amendement sur l'élargissement des possibilités de redoublement : 3 NPPV ; 21 pour (nous, la VP...)

Vote sur le règlement des études : 9 pour ; 2 contre (UNEF) ; 7 abstentions (dont nous)

2.2 Modalités de contrôle des connaissances 2ème vague

Présentation : Modalités de contrôle des connaissances du CLIL

Nous sommes intervenus pour indiquer que nous ne participerions pas au vote comme sur les précédentes modalités de contrôles des connaissances proposées la fois précédentes.

Vote : 7 NPPV (nous, syndicats étudiants) ; 17 pour

3) Mesures faisant l'objet d'une convention

Présentation : Conventions de la composantes PsySEF. Renouvellement de la convention avec la gendarmerie (notamment intégration d'étudiants à la cellule d'écoute de la gendarmerie) ; les autres conventions concernent des étudiants inscrits en 2021-2022 qui ne peuvent être diplômés si les conventions ne sont pas adoptées (certaines avec d'autres instituts sociaux et 1 avec un institut dépendant de l'Institut catholique de Lille).

Nous sommes intervenus pour dire que nous étions d'accord suite aux explications pour la convention avec la gendarmerie. En revanche, les conventions pour l'année universitaire 2021-

2022 posent problèmes, car soit nous votions selon nos convictions (contre l'accord avec la catho) et risquions de bloquer les étudiants, soit nous étions obligés de voter contre nos convictions.

L'Unef est intervenu pour dire que la convention avec la gendarmerie posait problème et Servir pour demander quand nous voterions les conventions 2022-2023 (si possible pas en septembre prochain...).

Vote sur la convention avec l'Institut social de Lille (intégré à la « catho ») : 13 pour, 11 contre (nous et étudiants).

Vote sur les conventions avec les autres instituts sociaux (EESTS, CRFPE, IRTS-HDF) : Unanimité

Vote sur la convention avec la gendarmerie : 5 contre (étudiants) ; 1 abstention ; 18 pour (nous)

Présentation : convention cadre avec l'Institut Catholique de Lille permettant à des étudiants inscrits à l'ICL d'obtenir des diplômes nationaux (contre participation du doyen aux jurys et aux modalités de la formation).

Nous sommes intervenus pour soulever qu'il était problématique permettre à un établissement privé, de surcroît religieux, de délivrer des diplômes nationaux alors d'une part que cet établissement est payant et d'autre part alors qu'on insiste de plus en plus sur la laïcité (des formations sont faites au sein de l'Université...), et sur le fait qu'il n'était pas normal d'aider des établissements privés à obtenir des diplômes nationaux alors que dans le même temps les établissements publics n'avaient pas les moyens de survivre.

Réponse : Pas de contrainte d'ouvrir, les formations n'ont pas obligation. INSPE nécessité. Si l'ICL ne conventionne pas avec nous, elle le fera avec d'autres.

Vote sur la convention ICL : 8 pour ; 11 contre (nous, syndicats étudiants, Galilée) et 5 abstentions.

Présentation Foodcourt (conténaire pour vente à emporter organisé par le CROUS à Cité Scientifique pour compenser la fermeture d'un restau U). Il s'agit d'un vote sur le projet mais pas sur la convention (votée en CA).

Quelques échanges sur la qualité des repas, les tarifs, les lieux pour manger (abrité de la pluie... mais pas du froid).

Nous sommes intervenus pour dire que la solution n'était pas idéale, mais que d'une part, une convention avec le CROUS (public) était préférable à une solution privée et d'autre part, qu'au regard de la situation de la restauration universitaire sur Cité, nous ne pourrions pas ne pas soutenir l'initiative

Vote : Unanimité

Convention internationale avec une Université de Corée

Vote : 22 pour (dont nous) et 2 abstentions (UNEF)

4) Subvention

Présentation : il s'agit de subventions votées par les composantes, ici pour partie par la FASEST (en-dessous de 1000 € dont une partie vers de l'humanitaire « international ») et une autre subvention pour l'organisation d'une soirée de l'ACEML (corpo médecine) qui a obtenu une subvention de 10 000 € de la part de l'UFR 3S

Nous sommes intervenus avec Servir pour dire que les 10 000 € étaient une sommes un peu trop importantes, et qu'il n'était pas sérieux de dire que l'on faisait de la prévention de l'alcoolisme lorsque 7000 € étaient prévus pour les boissons

Galilée est intervenu pour proposer que la subvention ne soit acceptée que sous réserve de l'acceptation de la demande identique faite au FSDIE (qui permet d'exiger le détail de mesures de préventions prévues contre la consommation d'alcool).

Nous sommes intervenus pour dire que nous n'étions pas d'accord avec ces modalités de vote.

Vote sur la proposition de modalité de vote de Galilée : 17 pour ; 7 contre (nous et l'UNEF)

Vote sur la subvention (sous réserve d'accord du FSDIE) : 16 pour ; 8 contre (nous, l'UNEF et un autre).

5) Questions diverses

Servir : Question sur renouvellement d'une personnalité extérieure ; question sur économie et énergie

Réponse : Codir : intervention auprès du ministère sous forme d'un courrier (les élus du CA vont être avertis). Renouvellement personnalité extérieure : l'équipe a trouvé une personne mais qui voulait partager avec une autre de la même société mais juridiquement cela ne tient pas la route.